

Gilets jaunes : le Ceser, au cœur des préoccupations des Franciliens

20 décembre 2018 Le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) encourage les Franciliens à s'exprimer sur des thèmes qui touchent directement leur quotidien et leurs territoires.

Le mouvement des gilets jaunes, dans sa diversité et sa complexité, est le symptôme d'un malaise social profond qui secoue la France et que vivent les Français dont les Franciliens. Ce mouvement, témoigne d'une colère bien réelle et révèle le rapport qu'une large partie du corps social entretient avec l'ensemble du système représentatif et institutionnel dans notre pays.

Le Président de la République et le Gouvernement ont acté le 12 décembre dernier¹, la mise en place d'un grand débat au sein duquel *le "Conseil économique, social et environnemental et les conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux seront saisis à la fois pour être réceptacles [...] et (pour) formuler des propositions sur les thématiques retenues"*. Le Ceser est convaincu que la concertation doit se construire en prenant appui sur tout le territoire régional, aussi, il encourage tous les Franciliens dès aujourd'hui à donner leurs avis.

Composé de 190 membres issus du monde associatif et institutionnel, des syndicats et des acteurs du monde de l'économie, le Ceser représente la société civile francilienne. Il émet des rapports et des avis sur les grandes orientations de politique régionale tout au long de l'année et les porte auprès de l'Exécutif régional. Attaché à faire de la région Ile-de-France une région verte, de plein-emploi et de bien-être territorial, le Ceser s'efforce de traiter des sujets en lien avec le quotidien des Franciliens en prenant en compte la diversité qui caractérise les territoires de l'Ile-de-France.

Le Ceser veut comprendre et analyser le malaise social et démocratique qui s'exprime dans notre région. Plus que jamais, son caractère consultatif lui donne la latitude d'être l'interface entre la population et les décideurs politiques.

¹ Compte rendu du Conseil des ministres du 12 décembre 2018, p.2, www.gouvernement.fr.

CONTACT PRESSE

Laurine Germani
ceser@iledefrance.fr - 01 53 85 66 25